

Mairie
de
BRESSOLLES
Grande Rue - 01360



Tél. 04 78 06 16 14
mairiebressolles@hotmail.com
www.ville-bressolles.fr

COMMUNIQUE DE LA MAIRIE

Comme nul ne l'ignore aujourd'hui, les travaux réalisés par la Communauté de Communes de la Côtière à Montluel pour le raccordement de notre commune à la station d'épuration des Iles à Nièvroz et la mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales nécessitent l'application d'un plan de circulation évolutif avec l'avancement des chantiers. Pendant la première tranche de travaux et pour une durée prévisible de deux mois, la route départementale 84 B (route de Dagneux) et le chemin du Bonnet (section Sud) sont fermés à la circulation, à l'exception et dans la mesure du possible, des riverains.

Les entreprises de travaux publics déplorent le non-respect des arrêtés de circulation et de la signalisation mise en place, particulièrement en dehors de leurs horaires de travail : nuit et fin de semaine. Ainsi les barrières fermant ces voiries sont très souvent déplacées.

Il est rappelé que les usagers qui empruntent une voie fermée à la circulation commettent une infraction de 4^{ème} catégorie (135 € d'amende et 4 points de permis de conduire) et se mettent en danger.

La collectivité et les entreprises se dégagent de toute responsabilité sur les incidents ou accidents pouvant survenir sur ces portions de routes.

Les barrières déplacées illicitement et non replacées peuvent également entraîner la mise en danger d'autrui en incitant au passage.

Consciente des désagréments occasionnés pour tous les bressollandes et bressollands par ces travaux de grande ampleur et des efforts à consentir, je compte sur votre compréhension et votre patience.

Andrée Raccurt
Maire de Bressolles